

REPUBLICQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERISSON****Délibération n°66/2020**Nomenclature ACTE :
3.2 Aliénations

L'an deux mil vingt, le **lundi 9 novembre** à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu non habituel de ses séances au vu du contexte sanitaire actuel, sous la présidence de Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	11	15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Nicole BUVIN, Olivier PERRIER, Cheyenne GREAULT, Denis BONNEAU, Yolande PASQUET, Damien LESPINASSE, Aurélie GILBERT, André EMMENDOERFFER, Philippe PERCHE et Josette DOURBIAS.

Pouvoirs :

Gilles JACQUET à Denis BONNEAU
Emilie BERGONHE à Aurélie GILBERT
Nicolas CHEVALLIER à Yolande PASQUET
Christian FOURNET à Philippe PERCHE

Date de la convocation :
3 novembre 2020

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : Josette DOURBIAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le :

PROPOSITION DE VENTE DU CAMION COMMUNAL

Madame le Maire informe l'assemblée du coût important de l'entretien mécanique et du passage aux mines du camion de la commune mis en circulation en 1991 et acheté en 2000.

Elle demande l'avis de l'assemblée sur la vente de ce camion et propose d'étudier ensuite l'acquisition d'un camion plus petit ne nécessitant pas le permis PL.

Après débat sur l'utilité de ce véhicule du service technique, le conseil municipal accepte à l'unanimité de mettre en vente le camion Renault immatriculé 8351TF03 et d'étudier par la suite l'achat d'un nouveau véhicule.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Hérisson, le 12 novembre 2020

Le Maire,

Stéphanie CUSIN-PANIT

